

Le Parlement éphémère en 5 questions

Quoi ?

Initié par les fédérations d'éducation populaire et les acteurs culturels, le second volet du Parlement éphémère souhaite rassembler autour d'une ambition : **inventer et mobiliser pour l'éducation populaire et la culture dans le Grand Est**. Espace de rencontre et de dialogue, le Parlement éphémère souhaite témoigner de la diversité des acteurs à l'œuvre sur les territoires ainsi que de leur capacité à mettre en commun leurs constats, porter une parole commune et prendre des engagements collectifs.

Qui ?

Le Parlement éphémère s'adresse à toutes les personnes souhaitant contribuer et prendre part aux réflexions : acteurs associatifs et culturels, artistes amateurs et professionnels, professionnels de l'éducation et du social, élus et agents des collectivités, universitaires et étudiants, spectateurs, stagiaires, bénévoles, etc...

Pourquoi ?

Durant deux jours, il s'agira de profiter de l'expertise de tous les acteurs en présence pour **élaborer collectivement des propositions tangibles qui soient à la fois une manière de contribuer aux politiques publiques et une impulsion vers de nouvelles coopérations**. Les propositions seront transmises aux élus locaux, départementaux, régionaux, nationaux et européens et l'ensemble des acteurs pourra s'engager concrètement dès le lendemain du Parlement à œuvrer à leur mise en œuvre.

Quand/où ?

Le Parlement éphémère se déroulera les 19 et 20 janvier 2018 au centre des congrès d'Épinal. Pour autant, depuis février 2017, des dizaines d'acteurs et de structures du Grand Est se sont impliqués dans la co-construction du projet. Le Parlement éphémère s'inscrit dans une démarche régionale qui ambitionne de se poursuivre bien au-delà des deux jours de rencontres.

Comment ?

Depuis mai 2017 (et jusqu'au 30 novembre), un appel à contributions a été lancé pour recenser les constats et les enjeux qui se jouent à l'échelle des acteurs, des structures et des territoires et formuler ainsi les premières propositions. A partir de cette matière, de grandes thématiques seront dégagées et les participants seront invités à y réfléchir en groupe durant **trois sessions d'ateliers de travail** créatifs. A l'issue des deux jours, les propositions retenues dans chaque groupe seront soumises au **vote de tous lors d'une ultime assemblée plénière** qui clôturera le Parlement et servira à enclencher de nouvelles dynamiques de coopérations et d'actions territoriales.